

d'engager M. Ducros dans son escouade des sales combines. Le constable Sargent, qui participait aussi semble-t-il à la conspiration, a démissionné en douce de ses fonctions pour s'associer à son ancien patron, M. Stamler, qui, soit dit en passant, est également l'ancien patron de M. Vidosa, l'autre informateur.

Les faits sont troublants, et les accusations très sérieuses. Le problème est plus profond et comporte plus de ramifications qu'on n'a pu le voir jusqu'ici.

Honorables sénateurs, j'ai invoqué le Règlement aujourd'hui parce que j'ai cru qu'il convenait de faire selon la procédure parlementaire. Malheureusement, il ne s'agit pas d'une simple question de procédure ou de privilège. Ce sont mes droits fondamentaux qui sont en jeu, non pas mes droits de sénateur, mais mes droits de citoyen canadien, mon droit de vivre ma vie comme bon me semble, mon droit d'exercer mon activité, de poursuivre ma carrière comme tout le monde à l'abri des poursuites criminelles, des pièges des policiers, des soupçons excessifs ou du harcèlement policier. Je veux parler de mon droit d'avoir des conversations téléphoniques non enregistrées; mon droit de travailler avec d'autres Canadiens qui ne soient pas engagés par la police pour m'entraîner dans des activités criminelles.

Honorables sénateurs, comme la plupart d'entre vous, je veux avoir le droit de voyager par avion sans avoir à me demander si mon voisin est un espion de la GRC, car, soit dit en passant, l'inspecteur Erlich avait l'intention de me faire espionner.

On me permettra d'être un tant soit peu émotif puisqu'il s'agit d'une série d'événements qui auraient pu détruire ma vie et celle de ma famille.

[Français]

Honorables sénateurs, peut-être devrai-je revenir bientôt devant cette Chambre ou devant un de ses comités, pour lui demander de se pencher en profondeur sur toute cette affaire. Elle est trop grave et trop sérieuse pour qu'on la laisse mourir de sa belle mort. Je ne le permettrai pas.

Je vous remercie.

● (1410)

[Traduction]

L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

PRÉSENTATION D'UNE PÉTITION SUR LE PROJET DE LOI C-23

L'honorable Dan Hays: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 57 Canadiens qui demandent au Sénat de ne pas adopter le projet de loi C-23 sans d'abord faire une pleine enquête à ce sujet.

[Français]

LE BUDGET DES DÉPENSES, 1989-1990

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES NATIONALES SUR LE BUDGET DES DÉPENSES

L'honorable Fernand-E. Leblanc: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le neuvième rapport du comité sénatorial permanent des finances nationales concernant le Budget des dépenses pour l'année financière se terminant le 31 mars 1990.

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe aux *Procès-verbaux du Sénat* et aux *Débats du Sénat* d'aujourd'hui afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.

[Le sénateur Cogger.]

d'hui afin qu'il fasse partie du compte rendu permanent du Sénat.

Son Honneur le Président: La permission est-elle accordée, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure en annexe «A» à la p. 1101.)

Son Honneur le Président: Quand étudierons-nous ce rapport, honorables sénateurs?

(Sur la motion du sénateur Leblanc (Saurel), l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

[Traduction]

LA PAUVRETÉ DES ENFANTS ET LES PROBLÈMES SOCIAUX DES ADULTES

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

L'honorable Lorna Marsden: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, lequel demande que le comité puisse encourir des dépenses spéciales conformément aux directives régissant le financement des comités du Sénat.

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe des *Procès-verbaux du Sénat* et des *Débats du Sénat* d'aujourd'hui et qu'il fasse partie des documents permanents de la Chambre.

Son honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Pour le texte du rapport, voir l'annexe «B», p. 1107.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand le rapport sera-t-il étudié?

(Sur la motion du sénateur Marsden, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance du Sénat.)

LES AFFAIRES SOCIALES

LA VIOLENCE FAITES AUX FEMMES—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Royce Frith (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, je donne avis que jeudi prochain, le 15 février 1990, j'attirerai l'attention du Sénat sur la question de la violence contre les femmes dans la société canadienne.

L'ASSEMBLÉE DE L'ATLANTIQUE NORD

LA RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION SUR LES RELATIONS COMMERCIALES TRANSATLANTIQUES (COMMISSION ÉCONOMIQUE)—AVIS D'INTERPELLATION

L'honorable Duff Roblin: Honorables sénateurs, je donne avis que jeudi prochain, le 15 janvier 1990, j'attirerai l'attention du Sénat sur une réunion de la sous-commission sur les relations commerciales transatlantiques, Commission économique de l'Assemblée de l'Atlantique-Nord, qui a lieu dans la péninsule ibérique, du 22 au 25 janvier 1990.